

Sécurité en Europe

pas sur les stocks d'armes mais sur la bonne volonté, la compréhension et la collaboration entre les États. On peut même dire que l'accumulation des armes au niveau actuel, et notamment par les deux superpuissances, constitue une menace perpétuelle à la sécurité.

L'Acte final exprime dans toutes sortes de domaines une foule de désirs éminemment nobles, qui tiennent 132 pages. Mais c'est au pied du mur qu'on reconnaît le maçon. On verra donc, à l'expérience, ce que valent tous ces beaux discours. L'Acte parle de la souveraineté et de l'égalité des états, de leur intégrité territoriale, de l'inviolabilité des frontières, du règlement pacifique des différends et du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force. Le ministre s'est appliqué de son mieux à dire que le document ne renferme rien qui consacre le statu quo en Europe. C'est peut-être vrai du point de vue technique, mais, en réalité, on ne peut douter une minute que le document rejette de façon catégorique le recours à la force pour modifier des frontières déjà existantes. Je ne m'en plains pas. Je ne sais pas si le député d'Edmonton-Strathcona (M. Roche) voulait dire que nous ne devrions pas accepter ce traité, parce qu'il y avait un autre moyen de modifier les frontières de l'Europe de l'Est. Quant à nous, nous estimons qu'à l'ère nucléaire, penser au recours à la force en vue de modifier les frontières en Europe de l'Est est tout à fait insensé.

● (1520)

M. Fairweather: Il n'a pas dit cela.

M. Brewin: Le document fait aussi des promesses au sujet des droits de l'homme et de la liberté. A notre époque, on a souvent invoqué ces hauts principes dans bien des parties du monde et pas seulement en Europe de l'Est, mais on continue malheureusement à abuser des droits et de la liberté fondamentale de l'homme dans bien des coins du globe. Le document propose des mesures de coopération dans un très grand nombre de domaines et si on les applique vraiment, on réussira peut-être à créer une atmosphère différente.

Comme on l'a déjà signalé, le document prévoit la réunion des familles et des rencontres régulières en fonction des liens familiaux. Là encore, il faut mettre ces mesures humanitaires en œuvre et ne pas se borner à les annoncer. Les bonnes intentions des nations européennes de deux côtés du rideau de fer sont exprimées clairement et éloquemment dans le document. C'est très bien, mais tous les pays d'Europe devront travailler dur et faire preuve de bonne volonté s'ils veulent apaiser les craintes et les soupçons qui se sont accumulés au cours de toutes les années d'hostilité.

Les Canadiens doivent être heureux de participer à cette tâche importante, même si nous sommes sceptiques quant à certaines des étapes qui restent forcément à franchir avant que le traité soit entièrement mis en œuvre. Nous avons le droit d'être sceptiques, mais ne rejetons pas les moyens offerts par le traité aux peuples d'Europe pour créer, de concert avec l'Amérique du Nord, un monde plus sain et plus stable.

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, tout le monde en principe souhaite la paix et la coopération entre les peuples, mais au-delà du spectacle que les chefs d'État ont donné à Helsinki, il faut voir la réalité et les conséquences. A mon sens, il n'y a pas de garantie réelle dans un traité comme celui-ci. De simples signatures au bas d'un document solennel ne suffisent pas

[M. Brewin.]

à elles seules à garantir la paix et la sécurité. Les expériences passées sont d'ailleurs concluantes à ce sujet, et le pacte de 1939 entre Molotov et von Ribbentrop, tout comme le traité entre Hitler et Chamberlain nous rappellent amèrement que l'on ne doit jamais oublier cette réalité. Les pays occidentaux, les États-Unis en tête, ont délaissé leur vrai rôle et se sont concentrés uniquement sur leur soif de gains et de profits, même au prix de fournir tous les éléments pour une guerre nucléaire mondiale.

D'un côté, on préconise la paix à pleins discours, comme le faisait hier en Chine le président Ford, et d'un autre, on fabrique et on vend l'armement tant qu'on peut en se faisant accroire qu'il ne sera jamais utilisé! Pendant ce temps, l'URSS poursuit la même logique à sa façon: elle préconise la détente en laissant croire que c'est la paix, tout en continuant de plus belle à étendre son emprise pays par pays, continent par continent. Regardons simplement ce qui se passe au Portugal au moment où je parle. Personne n'a parlé de cette explosion du Portugal où se manifeste cette «détente russe», ni des divisions de Chypre, ni de la course aux armements, ni du statut de Berlin-Ouest.

Le pacte d'Helsinki, signé par plus de 35 pays dont les États-Unis avec le Canada «dans ses valises», c'est la reconnaissance officielle à l'URSS de son droit de propriété absolu sur les territoires conquis durant la Seconde Guerre mondiale et sur les pays qui, après, ont été maintenus par la force dans le système soviétique.

C'est la mort des pays de l'Europe de l'Est, sans espoir futur de liberté. C'est l'état d'alerte pour la Chine face à la croissance de la menace soviétique, tel que souligné hier encore à Pékin par les autorités chinoises. Le pacte d'Helsinki c'est la liberté absolue donnée sans condition à la Russie d'agir comme bon lui semble et d'étendre son hégémonie sans que personne désormais puisse même ouvrir la bouche, sans être accusé d'être un ennemi de la détente.

Le pacte d'Helsinki c'est l'affaiblissement avoué des pays occidentaux et de l'Amérique, par la multiplication des compromis et des concessions. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) a souligné, au début de sa déclaration, qu'il a fallu «délaissé le passé» pour en arriver à cet accord. A regarder réellement ce que ce pacte a apporté, il faut vraiment que nos pays aient oublié tout ce qui s'est passé pour y arriver. J'espère quand même qu'ils ne se réveilleront pas trop tard ni trop brutalement. Nous espérons aussi qu'à la prochaine réunion qui devrait être tenue, d'après la déclaration de l'honorable ministre, en 1977, que cette prochaine réunion des responsables des affaires extérieures apportera à tous les peuples du monde plus d'optimisme sur l'avenir du monde entier.

[Traduction]

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, j'ai une brève question à adresser au ministre qui touche à la déclaration qu'il a faite aujourd'hui. Le vendredi 28 novembre, j'ai fait remarquer que des Roumains qui sont actuellement au Canada en tant qu'immigrants reçus, défilaient devant l'édifice du Parlement et demandaient au gouvernement canadien de les aider à faire venir leurs familles au Canada. Le ministre a promis de donner suite à ma requête, et de chercher à obtenir la réunification de ces familles, conformément à l'accord d'Helsinki. Je demande au ministre quelles ont été les démarches que lui et ses représentants ont pu entreprendre à cet égard et s'ils ont reçu une réponse de l'ambassade de Roumanie.